



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Le Conseil d'Etat fait part de son inquiétude après les annonces de restructuration chez Tamedia

Dans un courrier adressé ce jour à la direction de Tamedia, le Conseil d'Etat communique son inquiétude après l'annonce des projets de restructuration au sein des rédactions de la Tribune de Genève et de 24 Heures, de la rédaction T et du Matin dimanche. Le Gouvernement fait notamment part de sa vive préoccupation pour l'emploi et pour la diversité de la presse.

Le Conseil d'Etat a pris connaissance des mesures annoncées hier par Tamedia en Suisse romande et regrette la suppression potentielle d'un nombre important d'emplois au sein des rédactions.

Dans le courrier adressé ce jour à la direction de Tamedia, le Gouvernement, tout en étant conscient de l'évolution rapide de l'environnement économique de la branche médiatique, rappelle l'importance de la diversité de la presse et son attachement à la couverture de l'actualité régionale.

Le Conseil d'Etat prend acte de l'ouverture prochaine d'une période de consultation auprès de la commission du personnel et de l'engagement de Tamedia à respecter le plan social négocié en 2020. Une délégation du Conseil d'Etat recevra la direction de Tamedia à brève échéance.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 21 septembre 2023

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DITS, Christelle Luisier Brodard, présidente du Conseil d'Etat

DCIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat

DEIEP, Isabelle Moret, conseillère d'Etat